

CONSEIL D'ECOLE N°3

Vendredi 14 juin 2024

Présents :

Mme Cécile Staiger, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et vice-présidente de la COVATI (petite enfance, enfance-jeunesse, restauration scolaire et éducation), Mme Orry (DDEN) ; Mme Asdrubal, M. Bauduret, M. Debras, M. Golmard, M. Laubriat, parents d'élèves élus ; Mme Bernier, Mme David, Mme Fillot, Mme Folléa, M. Laviron, Mme Louvet, Mme Monnier, M. Monnier, M. Munsch, Mme Plasse, M. Schaller, M. Trivier-Personne, enseignants école Anatole-France ; Mme Cailleaux, future enseignante de l'école ; M. Passereau, directeur.

Excusés : M. Darphin, Maire d'Is-sur-Tille ; M. Royer, I.E.N. circonscription de Dijon Nord ; Mme Chaufournais, Mme Damour, Mme Georges-Damerval, Mme Landrot, Mme Sauvage, parents d'élèves élus ; Mme Appert, Mme Bordier, Mme Crance-Maitrejean, Mme Gindrey, Mme Perrin, Mme Randon, enseignantes ; Mme Therry Ronot, AESH, Mme Marchal, responsable du CLAS.

1. Point sur les projets de fin d'année

- Point sur les sorties scolaires de toutes les classes de l'école : le directeur ne liste pas à nouveau tout ce qui s'est déroulé ou va se dérouler dans les prochains jours car cela avait été fait au précédent Conseil d'école (cf. Compte-rendu du Conseil d'école du 19 mars 2024)
- Rencontres sportives à venir fin juin (Athlétisme + journées olympiques et paralympiques)
→ Tous ces projets sont permis par la richesse des différents partenaires (Mairie, COVATI, associations sportives, culturelles, école de musique ...) qui gravitent autour de notre école. Le Conseil d'école tient à les en remercier chaleureusement.

2. Point sur la fête d'école

- Le directeur rappelle le thème de cette fête : les JO, et rappelle l'organisation générale : partie spectacle de 18h à 19h puis partie kermesse gérée par l'association de parents d'élèves Croquebille de 19h à 20h.
- Le directeur en profite pour justifier le choix de la date et surtout du mardi pour éviter les vendredis du mois de juin qui sont très souvent « balisés » pour d'autres événements (gala, événements festifs des associations et autres ...)

3. Préparation de la rentrée scolaire 2024-2025

- **258 élèves** à la date du Conseil d'école du jour
- Fermeture d'une classe actée à la rentrée : on comptera 12 classes au mois de septembre prochain
- Répartition possible des classes avec un cours double (CE2/CM1), le reste des classes en cour simple.
 - Deux classes de CP : à 21 et 22 élèves
 - Deux classes de CE1 : à 23 et 22 élèves
 - Une classe de CE2 : à 22 élèves

- Une classe de CE2/CM1 : avec 13 CE2 / 7 CM1
 - Deux classes de CM1 : à 22 élèves chacun
 - Deux classes de CM2 : à 21 et 20 élèves
- Prévisions pour septembre 2024 : **239 élèves** à la date du conseil (élèves d'ULIS compris)
- 62 élèves CM2 + 5 ULIS qui quittent l'école en juillet et 41 CP inscrits à la rentrée en septembre : c'est ce qui explique le déficit d'élèves à la rentrée de septembre et la décision du DASEN d'une fermeture de classe.
- Concernant l'équipe enseignante à la rentrée sont à noter :
- Les départs de messieurs MUNSCHI, LAVIRON et TRIVIER-PERSONNE et de madame FOLLEA
 - Le départ en retraite de madame PERRIN
 - L'arrivée de madame CAILLEAUX pour la classe de CE2/CM1
 - Concernant la classe des CE1 A, la nomination du ou de la collègue est en attente à la date du Conseil du jour
- Les parents d'élèves élus souhaitent remercier chaleureusement madame PERRIN pour son travail durant les 22 dernières années et lui souhaitent une bonne retraite. Ils font part de leur émotion suite à son départ de l'école.
- Ils souhaitent également la bienvenue à madame CAILLEAUX et une bonne continuation pour la suite de leur carrière aux enseignants sur le départ.

4. Point sur la sécurité à l'entrée / sortie de l'école

- **Le Conseil d'école évoque les problèmes de sécurité à la sortie de l'école :**
- Nombreux véhicules qui arrivent à l'abord de l'école et qui y stationnent (bus, voitures)
 - Nombreux élèves à pieds, à vélo, en trottinettes, sur la petite esplanade
 - Non utilisation du petit parking à côté de l'école (80 places possibles)
 - Une réflexion est évoquée sur la sécurisation de la petite esplanade à l'entrée de l'école (la rendre zone piétonne ? faire passer un mot cosigné par parents d'élèves et enseignants pour sensibiliser les familles à ce problème ? Il es sera rediscuté à la rentrée)

Nouveauté de cette année scolaire

Zone « espace non-fumeur » aux abords des écoles issoises depuis ce mois de juin installée par la mairie et à l'initiative des CMJ.

5. Point sur le périscolaire

Comme évoqué lors du dernier Conseil, les accueils périscolaires de la Covati ont décidé de mettre en place un projet commun basé sur un thème commun: **Les jeux olympiques et paralympiques.**

Les différents accueils se sont rencontrés pour effectuer des activités sportives olympiques: cécifoot et la Boccia pour les activités sportives paralympiques. Tennis de table, handball et gymnastique rythmique pour les autres activités.

Une projection de ses rencontres sera visible à la fête du périscolaire de ls qui aura lieu le **jeudi 27 juin de 16h30 à 18h30** ; les parents sont bien évidemment conviés à cette petite fête.

6. Point sur le CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire)

Mme Marchal, excusée, a fait parvenir le point suivant à M. Passereau :

Bilan du dispositif CLAS 2023/2024

Ecole Anatole France – Conseil d'école du 14 juin 2024

Pour rappel, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif de Soutien à la Parentalité. Il se compose de deux versants : de l'aide aux devoirs et des ateliers culturels et/ou sportifs.

Les séances d'aide aux devoirs mises en place dans le cadre du dispositif CLAS ont accueilli 11 enfants entre le 9 octobre et le 13 juin

1 élève de CP, 2 élèves de CE1 , 1 élève de CM1 et 7 élèves de CM2 ont été accompagnés cette année. Un roulement a dû être effectué en raison des demandes croissantes tout au long de l'année.

Ces séances réparties les mardis et jeudis soirs ont été encadrées par 6 bénévoles.

Les différents ateliers culturels proposés ont tous été mis en place ; les enfants inscrits ont pu participer à :

- une initiation à la couture de janvier à février,
- une initiation à la langue des signes de mars à avril,
- la réalisation d'un roman photo qui s'est terminée le 13 juin.

Les familles sont venues en nombre lors des temps de restitution des ateliers organisés à chaque fin de période.

Au total 24 enfants différents ont bénéficié du dispositif cette année.

Le dispositif devrait être reconduit à la rentrée.

Sarah Marchal – coordinatrice CLAS

7. Préparation des élections de parents d'élèves

- Elles auront sans doute lieu aux alentours du vendredi 11 octobre 2024.

- Le Conseil d'école propose de tenir la réunion de la commission électorale dans la seconde semaine du mois de septembre pour laisser les informations passer aux parents d'élèves et laisser le temps de réponse nécessaire.

Proposition du conseil d'école pour cette réunion : **jeudi 12 septembre ou vendredi 13 septembre**

- L'association des parents d'élèves demande si le vote électronique est possible comme évoqué lors d'un Conseil d'école précédent. Le directeur explique que cette modalité existe depuis septembre 2023, mais qu'elle doit être validée lors du dernier Conseil d'école de cette année.

- Est présentée l'application « Votil » par l'équipe enseignante. Elle permet aux parents d'élèves via un QR-Code d'accéder au vote et au choix de la liste de leur choix. Cela permet une simplification du mode de scrutin pour tous les acteurs

concernés (école, parents d'élèves). Mais cette application, créée par un développeur privé, doit encore être validée par différents organismes (Education nationale, CNIL,...). Si elle reçoit les accords, le Conseil d'école vote pour le vote numérique pour les prochaines élections d'octobre.

8. Coopérative scolaire

6347,26 € sur le compte à l'heure actuelle

976,10 € de bénéfices pour la vente de fleurs réalisée en période 5

9. Questions diverses des parents d'élèves

- Le directeur fait le point sur la distribution du livret et de la pièce de 2€.

Il évoque le débat dans certaines écoles de les distribuer ou non et explique que la décision a été prise à l'école Anatole-France suite à un vote de l'équipe enseignante sur le sujet. Les livrets et les pièces ont donc été distribués.

- Le directeur présente également la convention signée entre le SMOM – la Mairie et l'école concernant la mise en place et l'utilisation de composteurs à l'école ainsi que la mise à disposition de bio-seaux.

Questions pour la COVATI

- Marché de fourniture de repas : deux offres ont été transmises. La délibération aura lieu en juillet. Le cahier des charges n'a pas été changé (une seule nouveauté : la COVATI a demandé de présenter les repas avec 4 ou 3 composants).

- Les parents d'élèves notent une amélioration des menus proposés à la cantine depuis le début de l'année scolaire d'un point de vue nutritionnel.

- Sur le périscolaire et extrascolaire : L'adoption des nouveaux tarifs en début d'année a-t-elle eu une répercussion sur la fréquentation des centres ?

Réponse : les centres sont toujours pleins mais les listes d'attente sont moins fournies.

- Lors du précédent Conseil avait été évoqué le « choc des savoirs » et une demande des parents d'élèves d'une synthèse des changements prévus à la rentrée prochaine par le directeur.

Le directeur informe les parents d'élèves qu'ils ont la possibilité de retrouver toutes les informations relatives aux programmes scolaires sur le site : <http://www.eduscol.fr>

Il présente ensuite le dispositif PACTE qui a été mis en place pour l'élémentaire lors de cette année scolaire. Il décrit également les nouvelles évaluations et points d'étape à chaque niveau scolaire, et précise que les programmes en français et en mathématiques du cycle 2 sont en cours de changement.

Dernier point évoqué dans le choc des savoirs, le travail des compétences psychosociales des élèves à l'école.

- Les parents d'élèves interrogent le Conseil d'école sur la nouvelle doctrine en matière de maintien des élèves. Le directeur explique le déroulement d'un projet de maintien au sein de l'école et le rôle de la commission qui statue sur ces demandes de redoublement. Il est encore en attente de précisions sur la mise en place de ces nouvelles démarches ; en théorie, les décisions de maintiens en fin de cycle seraient validées uniquement par l'équipe enseignante sans avis d'une commission de maintien qui donnait son avis jusqu'à maintenant .

Le directeur termine le Conseil d'école par des remerciements aux parents d'élèves élus, à la Mairie d'Is-sur-Tille, à la COVATI, aux bénévoles du CLAS, à l'association Croquebille pour ses actions au service des élèves, ainsi qu'aux enseignants. L'équipe enseignante remercie à leur tour le directeur pour son travail de cette année scolaire.

Séance levée à 20h10

N.B. : un grand merci au rédacteur de ce compte-rendu, M. Schaller